

Le fil d'Artannes

Édito



Isabelle DELACÔTE

Maire
d'Artannes-sur-Indre

Chères Artannaises, chers Artannais

Nous avons sans conteste été soumis aux méandres de la crise sanitaire : atteintes de la COVID, dépistages, cas contact, isolement, difficultés d'accès à la vaccination pour nos seniors, confinement, couvre-feu, gestion territorialisée, levée de restrictions...

Et même si nous avons conscience que la situation sanitaire reste fragile ... je veux croire que cette période printanière est le présage d'un certain renouveau.

Le mois de juin semble se présenter sous le signe d'une période de transition, transition chargée d'espoirs, vers une liberté retrouvée. La campagne de vaccination s'intensifie et s'ouvre peu à peu à de nouveaux publics, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement pour redonner confiance en l'avenir : nos rues commerçantes ont retrouvé leur animation, les activités sportives et culturelles ont pu recommencer. La vie va enfin reprendre son cours ... « presque normal »

Le contexte nous a rappelé l'importance essentielle du vivre-ensemble et nous avons tous hâte de renouer avec vous ce lien qui a tant pâti de la crise sanitaire ; retrouver nos associations, nos activités, nos manifestations, pour reprendre notre vie communale, redonner tout son sens au bien vivre ensemble.

Certes ce contexte sanitaire nous a quelque peu éloignés les uns des autres surtout lors des périodes de confinement, pour un temps, mais il nous a permis d'apprécier d'autant plus notre cadre de vie. Et la mobilisation lors de notre après midi « grand nettoyage » (qui a rassemblé plus de 80 personnes) ne fait que renforcer notre motivation d'agir pour préserver un environnement qui nous est cher. Vos élus poursuivent d'ailleurs la réflexion autour d'une journée nature pour 2022, journée de sensibilisation à la défense de l'environnement avec des animations, des ateliers... sur différentes thématiques.

Indépendamment des aléas sanitaires, la vie continue donc, telles la vie politique et la démocratie. Nous redoutons des records d'abstention lors de l'élection législative partielle organisée sur notre circonscription les 30 mai et 6 juin. Craintes confirmées car le premier tour a été marqué par une participation très faible. En effet 13,98 % des inscrits seulement se sont rendus aux urnes dans notre commune au premier tour, 12,79% au deuxième tour, et 18,25% en Indre-et-Loire.

Le désintérêt d'une partie des citoyens à l'égard de cette élection a sans nul doute été accentué par les circonstances. De plus, elle se déroulait à un mois des régionales et des départementales, ce qui nourrissait la confusion. En outre, notre futur élu ne siègera qu'un an à l'Assemblée Nationale, avant les prochaines législatives de 2022. L'enjeu pouvait donc paraître limité.

Néanmoins nous ne pouvons que vous engager à participer aux prochaines élections, qui auront lieu les 20 et 27 juin prochains ; journées électorales qui auront la particularité de présenter un double scrutin pour élire nos conseillers départementaux et régionaux, nos partenaires de proximité, au service de notre territoire et de nos habitants.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.



Bâtisseurs du Val de l'Indre et de l'Indrois

Maçonnerie Traditionnelle
Taille de Pierre - Eco Construction
Plâtrerie - Carrelage

www.bv2i.com

Partenaire de : **LA MAISON**
«A découvrir...» 33, Route de Vouzailles-Loches

10, Rue du Grand Bois - 37260 Monts
02.47.59.44.53

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT

DES SOLUTIONS SUR-MESURE
POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



FERRÉ

www.tpf-ferre.com

02 47 53 86 18 - MONTS

Consells et Devis GRATUITS

HORY-CHAUVELIN

★ ★ ★ ★

MAÇONNERIE ★ PIERRE DE TAILLE ★ GROS ŒUVRE
RESTAURATION DU PATRIMOINE
ET MONUMENTS HISTORIQUES

48, rue Marcel Vignaud - CS 60053 - 37420 AVOINE
Tél. : 02 47 58 97 97 - Fax : 02 47 58 88 89
e-mail : agence@hory-chauvelin.com

VERNAT
Travaux Publics
Groupe VERNAT

AGENCE TOURAINE-BERRY

Partenaire pour un avenir durable



37600 LOCHES
02 47 59 64 16
accueil@vernattp-gv.com

BOULANGERIE & PÂTISSERIE.



02 47 26 81 82

HORDE CHRISTOPHE & M-LAURE
3 RUE DU COMMERCE
37260 ARTANNES SUR INDRE

N° DE SIRET: 78877565800024

facebook/boulangeriehordechrisophe&marie-laure

Des **projets** d'aménagements intérieurs ?

MVA

Aménagement
02 47 51 87 02
NEUF
RÉNOVATION

Démolition
Plafond
Cloison
Isolation thermique
acoustique & décorative
Combles aménagés

www.mva-amenagement.fr
Particuliers & Professionnels



BLANCHISSERIE DES HAUTES VARENNES

06 80 48 08 83

21 Ter rue des Hautes Varennes Artannes sur Indre
A 100 m du Centre Technique Municipal

LAVAGE DE COUETTE
Garniture Polyester
(hors couette plumes)

L'unité	17 €
Par 2	32 €
Par 3	45 €
Par 4	56 €

AQUA NETTOYAGE-BLANCHISSERIE
SIRET 42976364200023

GRAPHIVAL
créateur & imprimeur

CRÉATION GRAPHIQUE

DIGITAL

PHOTO - VIDÉO

IMPRESSION PAPIER

IMPRESSION GRAND FORMAT

DÉCO

BONNE HUMEUR

25 rue Joseph Cugnot 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
02 47 73 68 68 - contact@graphival.fr

WWW.GRAPHIVAL.FR

Informations Municipales

www.artannes.fr

Juin

Mardi 1^{er} au 30 : travaux des ateliers enfants « Artannes Expressions », médiathèque

Samedi 19 au dimanche 27 : lâcher d'épouvantails « Bazartannes », parc des Glycines

Dimanche 20 : élections régionales et départementales - 1^{er} tour

Dimanche 27 : élections régionales et départementales - 2^{ème} tour

Juillet

Vendredi 2 au Samedi 28 Août : exposition Jacky Revers et ses ateliers, médiathèque

Lundi 5 : conseil municipal, 20h

Dimanche 14 : fête nationale feu d'artifice et retraite aux flambeaux

Samedi 31 : cinéma en plein air dans le parc des Glycines, « L'Extraordinaire Voyage du fakir » vers 21h15

Août

Vendredi 13 : don du sang de 15h à 19h, salle des fêtes

Septembre

Samedi 4 : journée d'inscription aux associations, gymnases, de 10h à 17h

Lundi 6 : conseil municipal, 20h

Octobre

Lundi 11 : conseil municipal, 20h

Sommaire

Informations Municipales
p.4 à 12

Informations Communautaires
p.13 à 14

La Vie Associative
p.15 à 24



Vendredi 13 août 2021
De 15h à 19h
Salle des Glycines

Nouveau à Artannes

Les Vins Sarments

C'est une box de 2 bouteilles de vin surprise + un journal de bord présentant chaque vin, des conseils et une super BD inédite chaque mois.

Emilie Kopp - 07 88 64 80 84
emilie@lesvinssarments.fr
www.lesvinssarments.fr



Litha Espresso

Cafés Machines Accessoires
Thomas Allais
07 50 70 18 77
TA DISTRIBUTION SAS
30, rue du Clos Bruneau
ta@litha-espresso.fr
www.litha-espresso.fr



JDELEC entreprise d'électricité

20 rue de l'Alouette
06 26 26 32 21

L'Aloé Vera By Virginie

Bien-être, forme et beauté
Virginie Meylougan
06 21 72 36 18
Entrepreneur Forever Agréé
10, Les Mattés
laloeverabyvirginie@gmail.com
boutique en ligne :
<https://direct.foreverliving.fr/ref/330001546943/>

Les Gous'Papilles

Pâtisserie-Biscuiterie en ligne
29 C route de la Baudinière
37260 Artannes-sur-Indre
www.lesgouspapilles.fr
07.68.05.45.26

Les Gous'Papilles, nouvelle pâtisserie-biscuiterie en ligne localisée à Artannes-sur-Indre et dans l'air du temps :

- Limitation du gâchis : uniquement sur commande (délai de 36h) en commandant sur www.lesgouspapilles.fr. Une commande de dernière minute, je suis joignable par téléphone 07.68.05.45.26.

- Click & collect à mon atelier

situé à la Baudinière (livraison à venir)

- Utilisation de consignes ou de la fonction « je ramène ma boîte » (à venir découvrir sur le site) pour les produits le permettant.

- Utilisation de produits locaux lorsque cela est possible: beurre et lait de Verneuil, œufs plein air de Ciran.

- Utilisation de matières premières de qualité : crème de Normandie, farine issue de l'agriculture durable, chocolat valorisant le travail des producteurs de cacao, vanille naturelle de Papouasie ou Tahitensis.

Une addition qui je l'espère pourra éveiller vos papilles et vous faire céder à la gourmandise.



Bernard Panvert médaillé lors de la cérémonie du 8 mai

Après le 11 novembre en comité restreint en raison des directives sanitaires, il en a été de même pour la commémoration du 76^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième Guerre Mondiale 1939-1945.

Bernard Panvert



La cérémonie s'est déroulée à 10h30 au cimetière d'Artannes, en présence d'Isabelle Delacôte, maire d'Artannes, de Philippe Lacoste et Claude Fiot, président et président d'honneur des anciens combattants et d'Adrien Hardion,

porte-drapeau ; la cérémonie a été conduite par Patrick Bomont adjoint en charge des festivités et Manuel Coelho Dos Santos, conseiller délégué.

Ce fut l'occasion de rendre hommage à Bernard Panvert, né le 12 août 1942 et qui a été pendant 18 mois au service de la nation. Tout d'abord appelé au service militaire en mars 1962, il est affecté au 25^{ème} Régiment d'artillerie à

Thionville. En juillet 1962 il rejoint le 8^{ème} groupe d'artillerie basé à Karmouda en Algérie près de Bone. Nommé au grade de premier canonier, il est de retour en métropole en août 1963 et sera libéré des obligations militaires le 1er septembre 1963. Pour ces états de service, il est décoré de la Croix du Combattant par Philippe Lacoste, président de la section locale des anciens combattants et, par Isabelle Delacôte, du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN).

La cérémonie s'est poursuivie avec des dépôts de gerbes, la lecture des morts pour la France et terminée par la Marseillaise.

Patrick Bomont

Adjoint délégué aux sports, associations et animations de la commune

La cérémonie du 8 mai



Les infos de la Mairie

Attention : Transfert du bureau de vote n° 2



Isabelle Delacôte, Maire, informe les électeurs du 2^{ème} bureau, situé au groupe scolaire Jean Guéhenno, que ce bureau sera transféré pour les futures élections à la salle Multi-activités 6 rue du bois des plantes (à proximité des Gymnases). Cette nouvelle organisation entrera en vigueur à compter du 1er tour des élections législatives partielles qui se sont tenues le 30 mai 2021.

Aide aux familles - Restauration scolaire

La commune rappelle que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut aider les familles artannaises dont les enfants fréquentent la cantine scolaire.

Pour pouvoir en bénéficier, les familles concernées (quotient familial inférieur ou égal à 850) devront adresser à l'accueil de la Mairie une attestation de Quotient Familial délivrée par la C.A.F. en cours de validité.

L'aide octroyée est de 0,65€ par repas et par enfant scolarisé.

Inscriptions Scolaires



Avant l'admission définitive de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, l'inscription administrative en mairie est obligatoire. Il vous sera délivré un certificat à remettre à la

directrice de l'école qui procédera à l'admission définitive de votre enfant.

Le dossier est téléchargeable sur le site internet (www.artannes.fr) ou bien directement en Mairie.

Sont concernés uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (en petite section)
- tous les enfants nouvellement installés dans la commune et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

Campagne de broyage et éparage

Le prestataire retenu par la Commune lors de la consultation pour le broyage et l'éparage pour les années 2021 à 2023 est la société SNC Les Boissonneries.

Pour votre parfaite information, nous vous précisons le planning des différents passages, suivant le type d'intervention :

- **mai** : les bordures des routes et virages dangereux, ainsi que les intersections des carrefours (sur 50m de part et d'autre) ;
- à partir de la **2^{ème} quinzaine de juin** :
- les bordures de routes, accotements et fossés,
- la totalité des chemins de terre.
- entre **le 15 août et le 15 septembre** : les fossés d'assainissement ;
- à partir du **1^{er} octobre** : les bordures des routes, accotements, fossés (dans l'ensemble), talus et haies.

La randonnée pédestre à Artannes-sur-Indre

Artannes, on a le choix pour la randonnée avec trois sentiers balisés, soit plus d'une trentaine de kilomètres de marche au total. Vous pourrez découvrir de nombreux éléments du terroir local, patrimoine et paysages magnifiques, sur ces sentiers aux noms évocateurs comme « Les lavandières, La Vallée du Lys ou Sources et Patrimoine ».

Le départ de ces circuits se fait à partir des gymnases rue du Bois des Plantes à Artannes-sur-Indre.

« Les lavandières » est un circuit dont le parcours d'environ 11,5 kilomètres représente en moyenne 2h50 de marche ; il permet après la Fontaine aux Mères de traverser le parc des Glycines, l'avenue des platanes, de longer le Montison, puis par la Pichardière et Couteau, ensuite aborder le lavoir des Briants et, des Girardières, passer par les Ansaults, traverser le pont de l'Indre et son déversoir, prendre le chemin des Archevêques qui contourne le château, puis la rue des Douves et l'église.

« La Vallée du Lys » est un circuit d'environ 12 kilomètres

qui représente en moyenne 3h00 de marche, en passant par l'Auberdière, le Prieuré de Relay, mais également le Manoir de Vannes à côté de Vaugarni, le Manoir de l'Alouette, les Hautes et Basses Varennes et enfin le Château d'Artannes et l'église Saint Maurice.

« Sources et Patrimoine », le dernier né des circuits artannais, a été inauguré en septembre 2020. La randonnée de 9 ou 12 km est documentée avec panneaux explicatifs tout au long du parcours. Elle sillonne par La Vallée, qui permet de découvrir la Fontaine du Carosse, le Grand Moulin et le Lavoir, le Château des Archevêques et l'église Saint Maurice.

Renseignements : sentiersdulys@orange.fr ou <http://www.artannes.fr/fr/information/110869/randonnee-sources-patrimoine>

Patrick Bomont

Adjoint aux sports, associations et chemins de randonnée

Le déversoir



Mairie d'Artannes



Le déversoir



Manoir de Vannes



Manoir de l'Alouette



Un ancien lavoir



Les voies de la première tranche de la ZAC

Par une délibération du 4 février 2019, le Conseil municipal avait choisi des noms de femmes célèbres pour les nouvelles voies de la ZAC du Clos Bruneau. Outre le plan des rues de la première tranche, voici une brève présentation de la vie de ces femmes.

Geneviève **Anthonioz-de Gaulle** (1920-2002), résistante française. Elle est la nièce du Général De Gaulle et a fait partie de la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale. Elle milita ensuite pour les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté. Repose au Panthéon.

Lucie Aubrac (1912-2007), résistante française à l'occupation allemande et au régime de Vichy lors de la Seconde Guerre Mondiale. Militante communiste, elle s'est engagée très tôt pour défendre ses opinions politiques.

Élisabeth Badinter, née le 5/03/1944 à Boulogne-Billancourt, est une femme de lettres, philosophe, féministe ; elle est la fille de Marcel Bleustein Blanchet, promoteur de la publicité en France. Mariée à Robert Badinter, ancien garde des Sceaux, elle a été nommée Commandeur des Arts et des Lettres en 2007.

Marie Curie (1867-1934), physicienne et chimiste franco-polonaise. Elle est la première femme à avoir reçu le Prix Nobel de Physique pour ses travaux sur les radiations et la seule femme à ce jour à avoir obtenu un deuxième Prix Nobel pour ses travaux sur le polonium et le radium.

Simone de Beauvoir (1908-1986), philosophe et romancière française. Figure du féminisme, elle est notamment reconnue pour des ouvrages comme *Le Deuxième Sexe* (1949) ou encore *Les Mandarins* (1954). Elle a participé au mouvement de libération des femmes dans les années 1970.

Olympe de Gouges (1748-1793), femme de lettres française. Elle est considérée comme la pionnière du féminisme en France grâce à de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage. Auteure de « la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne. »

Germaine Tillion (1907-2008), ethnologue française. Elle fut résistante pendant la Seconde Guerre Mondiale. Elle est la deuxième femme à devenir Grand-Croix de la Légion d'Honneur et repose au Panthéon aux côtés de Geneviève Anthonioz-de Gaulle.

Simone Veil (1927-2017), ministre de la Santé sous Valéry Giscard d'Estaing, elle va faire dépénaliser le recours à l'intervention volontaire de grossesse (IVG) en 1975. Cette loi porte désormais son nom, la "loi Veil". Elle fut la présidente du Parlement européen de 1979 à 1982.



Patrick Bomont

Adjoint délégué aux sports, associations et animations de la commune



Dépôt Carte Grise
Rapidité, Simplicité, Efficacité

Le Rastignac « Bar-tabac-FDJ-presse » vous propose des nouveaux services :

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

- Changement de titulaire,
- Duplicata,
- Enregistrement de cession,
- Changement de domicile.



Rencontre avec Lucas Mazur, champion du monde de parabadminton

Lucas Mazur est né le 18 novembre 1997 à Saint-Jean-De-Braye (45) ; il est artannais depuis presque dix ans et vient régulièrement à Artannes, au domicile de ses parents.

Victime d'une malformation de la cheville dans sa jeunesse suite à un AVC, après le football et le rugby, il découvre le badminton à l'âge de 10 ans, à l'école primaire à Toulouse. Il s'épanouit désormais dans la catégorie des SL4, qui correspond aux joueurs uniquement affectés d'un handicap d'un membre inférieur.

Entre 2014 et 2019, il est deux fois champion du monde et six fois champion d'Europe ; en décembre 2016, il est même élu joueur handisport international de l'année 2016.

Dernièrement, il a réalisé un triplé en remportant à l'occasion de l'Open de parabadminton organisé à Dubaï, la victoire en simple SL4 (joueur debout, handicap membre inférieur), en double et en double-mixte. Il vient de récidiver en Espagne à la mi-mai.

Pour parvenir à ces excellents résultats, Lucas s'entraîne 20 h par semaine, notamment avec le pôle France de badminton au Creps de Bordeaux. Il est pour le moment licencié au club de Salbris (41) et rejoindra celui de Chambly (60), à partir de juin. « Je suis par ailleurs rattaché au Bataillon de Joinville depuis peu », précise-t-il. Il se prépare en vue des Jeux Olympiques qui auront lieu à Tokyo du 2 au 5 septembre prochain : « l'ambiance avec les autres athlètes valides ou non est vraiment super, il y a beaucoup de soutien entre nous et c'est une vraie force pour les compétitions ». Lucas est bien sûr joueur professionnel, et la commune met à disposition du champion la salle multi-activités, ce qui lui permet de s'entraîner lorsqu'il est à Artannes : « j'aime la commune car elle possède un beau patrimoine et je peux faire de grandes balades dans la nature avec mon chien. Je pratique le golf à Ballan-Miré, au Golf de Touraine, une activité qui renforce ma concentration. Le travail en salle consiste en du cardio, de la musculation et des entraînements terrains avec raquette ».

Nous souhaitons une bonne préparation à Lucas et bien sûr d'excellents résultats aux J.O de Tokyo.

Patrick Bomont
Adjoint délégué aux sports,
associations et animations de la commune

ATTENTION TRAVAUX !

Notre commune semble être en chantier permanent. Petite rétrospective des actions entamées avant la dernière édition et désormais achevées :

- **Rue du Maltâche** : ce serpent de mer technique, abordé dès 2010 et commencé au deuxième semestre 2020, est désormais terminé. Passez découvrir cette impasse traitée avec goût en respectant les aménagements d'antan. La touche finale a été apportée par les services techniques qui ont planté des vivaces en coordination avec les riverains.

- **Zac du Clos Bruneau tranche 1** : L'ensemble des aménagements du lotissement a été réceptionné. Les habitants de ce nouveau quartier d'Artannes peuvent désormais jouir d'un cadre de vie luxuriant avec pas moins de 94 espèces de plantes et arbustes employés. Les panneaux des rues ont été posés.

- **Radar pédagogique route de Ballan** : Après quelques péripéties administratives, le radar pédagogique a été installé avec un effet immédiat sur le comportement des automobilistes. A noter que ce radar (couplé avec un second en cours d'acquisition) est destiné à être mobile et à être employé sur d'autres artères de la commune.

- **Réseau d'adduction d'eau Haut Village / rue du Château d'eau / avenue de la Vallée du Lys** : Pilotés par la communauté de communes, ces travaux que vous n'avez pu ignorer sont désormais derrière nous. Un grand merci à vous tous - et spécialement aux commerçants de la commune - pour compréhension.

Travaux et projets en cours :

- **Aménagements routiers rue du Château d'eau / pont des Brosseaux** : La municipalité a lancé un projet de sécurisation de la circulation sur l'axe communément appelé « route de Villeperdue ». Plusieurs éléments seront mis en place d'ici juillet, à savoir, trois plateaux surélevés d'une longueur de 10m chacun route de Villeperdue, un radar pédagogique rue du Château d'eau (en attente de validation), de nouveaux panneaux de signalisation du virage du pont de Battreau et une inversion de

Informations Municipales

priorité au niveau du pont des Brosseaux. Ces aménagements viennent en complément du classement en agglomération de « La Baraudière » déjà effectué.

- Aménagements routiers route de la Baudinière :



Nous allons revoir certaines des écluses de la Baudinière dans le but de les rendre plus systématiques et moins sujettes à interprétation par les automobilistes. En effet, certaines sont trop grandes. Ce réaménagement prévu cette année est en cours d'autorisation auprès du département.

- Construction du nouveau restaurant scolaire de l'école Jean Guéhenno :

La consultation pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux prévus pour débuter au deuxième semestre 2022 a été fructueuse. C'est le cabinet Temps qui accompagnera la commune dans la réalisation de ce projet. Lors d'un prochain Fil, nous pourrions revenir vers vous avec les plans du permis de construire.

- Accessibilité des bâtiments communaux :

Conformément aux textes de loi en vigueur, nos bâtiments communaux doivent être en capacité de recevoir l'ensemble des personnes à mobilité réduite.

Il apparaît que certains de nos équipements sont plutôt bien adaptés mais méritent quelques ajustements réalisables pour partie en interne par les services techniques. C'est le cas de l'école, des gymnases et de l'Espace des Glycines.

Concernant la salle des fêtes, la Mairie et l'église St Maurice, la tâche est bien plus complexe. Nous assistera dans nos réflexions, le cabinet BL Atelier -Architecture, spécialiste de l'accessibilité.

Nous pouvons déjà considérer les travaux suivants :

Salle des fêtes : création de 2 sanitaires dont 1 adapté PMR (en lieu et place des anciens) et création d'un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) par le chemin du Coin.

Eglise St Maurice : en attente d'échanges avec l'UDAP (anciennement architectes des bâtiments de France), seule la création d'une deuxième main courante en façade est prévue.

Mairie : création d'un sanitaire PMR public (en lieu et place des différents existants), création d'un accès PMR avec création d'une nouvelle porte sur l'avenue de la Vallée du Lys, agrandissement d'une porte intérieure de la salle conseil municipal et réfection des sanitaires de l'accueil. L'ensemble de ces travaux seront réalisés en 2021 et 1^{er} semestre 2022.

- Vidéosurveillance :

Le système prévu par la municipalité sera mis en service cet été afin d'assurer la tranquillité des riverains et des usagers des gymnases, aires de jeux et école.

A venir :

- **ZAC Tranche 2** : Les travaux de viabilisation de cette deuxième tranche, nommée « Les Vignes de Balzac » par l'aménageur, commenceront à partir de la deuxième quinzaine de juin.

Ils seront réalisés dans le prolongement de la rue du Noyer de Balzac.

- Eclairage public chemin rue des Grands clos/ rue du



bois de Plantes :

Le chemin longeant l'école est déficient en éclairage public depuis que des incivilités ont endommagé durablement l'ancien dispositif. Ce nouveau réseau constitué de 7 mâts en hauteur de 4m permettra, notamment en période hivernale, de déambuler en toute sécurité sur cette voie.

Emmanuel Dufay
Adjoint délégué au cadre de vie

Les abeilles butinent à Artannes-sur-Indre



Rappelons-nous cette citation d'Albert Einstein : « si les abeilles disparaissaient de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre », même si le physicien n'a peut-être pas prononcé ces mots, cette problématique est de plus en plus d'actualité.

L'apiculture est de nos jours en grand danger et quelques gestes simples peuvent être mis en place pour défendre les abeilles. La plantation de fleurs mellifères va apporter de la nourriture aux abeilles par exemple.

Il est clair que les pratiques agricoles productivistes ne sont pas étrangères à l'affaiblissement des abeilles et à leur moindre capacité de résistance aux agressions extérieures comme l'environnement pollué. En effet, la présence des pesticides tueurs d'abeilles, contenant des néonicotinoïdes, perturbe leur sens de l'orientation et empêche donc leur retour à la ruche.

Plusieurs prédateurs s'en prennent aux abeilles, dont la teigne, un papillon qui entre dans la ruche pour y pondre ses larves qui se nourriront de miel, le varroa, un parasite, ennemi numéro un des apiculteurs et des ruches, et dernièrement le frelon asiatique, qui attaque directement la ruche en pénétrant à l'intérieur en se nourrissant des abeilles et du miel.

Avant son exploitation par l'homme, les abeilles trouvaient refuge dans des troncs d'arbres où elles construisaient des rayons en partant du haut de la cavité. Depuis elles vivent pour la plupart en ruches ; la plus utilisée par les apiculteurs en France est la ruche Dadant. Elle est basée sur l'utilisation de cadres composés pour chacun d'une feuille de cire gaufrée, qui servira



de fondation à la construction des rayons. (voir photo). Enfin, la ruche de l'abbé Warré, mise au point au début du XXème siècle, respecte le mode de production naturel de l'abeille.

L'abeille de l'apiculture conventionnelle est la Buckfast©, une abeille hybride, dont une colonie est capable de produire jusqu'à 40 kg de miel en une saison. Pour obtenir 1kg de miel, une abeille doit parcourir 75 000 km, soit pratiquement deux fois le tour de la terre ; l'abeille noire (*apis mellifera*) est une abeille européenne ancestrale qui a de nombreuses qualités: adaptée aux climats locaux, elle a une bonne résistance aux maladies et la capacité à réguler sa population. Ces abeilles sont les seules qui ont survécu à deux glaciations, il y a 200 000 et 10 000 ans ; elles seraient ainsi capables de s'adapter au changement climatique en cours. (voir photo)

L'essaimage est une manière pour les colonies d'abeilles de se reproduire, afin de pérenniser l'espèce. Les nourricières forment des cellules royales pour élever de nouvelles reines.

Elles devront s'affronter dès leur naissance afin que la plus résistante prenne le relais. L'ancienne reine quitte la ruche accompagnée d'un grand nombre de bâtisseuses, afin de former un nouvel essaim. (photo). Si vous constatez la présence d'un essaim, faites appel à un apiculteur.

Lors de la récolte du miel, deux solutions existent : l'une consiste à turbiner l'ensemble miel/cire, afin de séparer le miel de la cire, et l'autre méthode manuelle consiste à retirer l'opercule de cire et à récolter le miel par écoulement naturel.

Chez les abeilles, la durée de vie dépend grandement de leur rôle dans la ruche : la reine



vit entre 3 et 5 ans, une ouvrière d'été vit en moyenne de 5 à 6 semaines, tandis qu'une ouvrière d'hiver de 5 à 6 mois. Quant aux mâles, leur durée de vie varie : ils meurent soit après l'accouplement, soit à la fin de l'été s'ils ne se sont pas accouplés.

L'apiculteur doit partager le miel avec l'abeille : condition sine qua non permettant aux abeilles de survivre à l'hiver. En France, nous consommons près de 40 000 tonnes de miel par an, alors que nous en produisons environ 16 000. Or, une grande partie des miels produits dans le monde est frauduleux, avec notamment des ajouts de sucres. Privilégiez le miel « toutes fleurs produit sans nourrissage » ou « Un miel en provenance de l'UE », et « non pas seulement UE. ».

A Artannes, on compte deux apiculteurs professionnels, Alain Gavier au lieu-dit les Erippes et Gérard Lemerrier avenue de la Vallée du Lys, mais également plusieurs apiculteurs amateurs.

Patrick Bomont

Adjoint délégué aux sports, associations et animations de la commune



Communication municipale



Le site Internet de la commune a fait peau neuve pour être plus convivial et d'une navigation plus moderne.

Vous y retrouverez plus facilement toutes les informations administratives utiles, les événements artannais et plus généralement une actualité pertinente, à jour. Ces informations sont automatiquement relayées et accessibles via l'application Android « Artannes » à télécharger depuis Play Store.

Depuis mi-avril, vous pouvez aussi installer sur votre smartphone Android ou Apple (via Play Store, Appstore ou AppGallery) l'application « Panneau Pocket » vous permettant de recevoir des alertes d'informations instantanées du type de celles qui sont affichées sur le panneau lumineux communal. De plus, vous pouvez aussi les coupler avec celles des autres communes de notre bassin de vie (Monts, Pont-de-Ruan). Vous pouvez rejoindre les nombreux abonnés à notre bulletin mensuel transmis par email en vous inscrivant sur le site Internet dans la rubrique « Newsletter ».

Le Fil d'Artannes, les panneaux lumineux, le site Internet, les applications pour smartphones, la newsletter et le compte Facebook sont autant de moyens mis à votre disposition pour vous délivrer les informations dont vous avez besoin. Restons en contact.

Michel Guillot

Adjoint délégué à la communication



COVID et campagne vaccinale

Initiée en janvier, la campagne vaccinale a tardé à se mettre en œuvre en raison des retards de livraison des vaccins et de la difficulté à obtenir un rendez-vous en centre de vaccination.

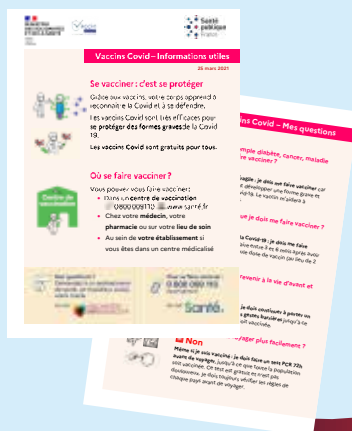
Depuis le mois d'avril, elle bat son plein. Huit centres sont déployés sur le département.

Les objectifs principaux de cette vaccination sont de faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie, de protéger les soignants et le système de soins.

En l'état actuel des connaissances, les vaccins disponibles ou en cours de développement réduisent la gravité des symptômes mais les doutes sur la contagiosité demeurent. Il faut donc continuer à s'isoler en cas de test positif, en cas de contact avec une personne positive ou en cas de symptômes. Il faut aussi continuer à appliquer scrupuleusement les gestes barrières et à porter le masque, même pour les personnes vaccinées.

La limitation des contacts, notamment lors des regroupements familiaux, et l'adoption systématique des gestes barrières sont indispensables pour tous, y compris les personnes vaccinées.

Marine Nourry
Adjointe déléguée
à la vie locale



LE RETOUR

On est quand même mieux à Artannes ! Après un exil de quatre ans, Janine et Roger Moriceau sont revenus dans leur commune, chez eux, chez nous.

Artannais résidant aux Mattés de 1990 à 2016, ils ont été, pendant ces 26 ans, des acteurs et des figures de la vie communale.

Secondé activement par son épouse Janine, Roger a été en particulier le président des Quatre saisons de 1994 à 2007, organisant les animations d'Artannes comme les carnivals, fêtes de la musique ou autres pots au feu. Il a été ensuite le président du club des anciens qu'il a fait rebaptiser de Club l'Automne en Club des Glycines. De toutes les manifestations, actifs dans d'autres associations comme le Comité de jumelage, leur éloignement de la commune pour des raisons de santé ne fut donc que de courte durée pendant laquelle ils ont toujours été, d'ailleurs, les plus présents possible, venant aux différentes festivités et membres assidus des réunions hebdomadaires du Club des Glycines. Cette fidélité à Artannes leur a permis d'être informés des projets et d'être les premiers à s'inscrire pour un logement place de la Liberté où ils ont emménagé en novembre dernier.

Nous sommes heureux de les retrouver.

Michel Guillot
Adjoint délégué
aux finances et à la
communication



Janine et Roger

Hommage à M. Jean-Claude Lhéritier

Sartheois de naissance, Jean-Claude Lhéritier est devenu Artannais en 1958 à l'âge de 14 ans pour un apprentissage de boucher avenue de la Vallée du Lys. Après le décès de ses employeurs, il a repris la boucherie de 1965 à 1988 puis s'est dirigé vers l'élevage et le commerce de bestiaux jusqu'en 2006.

Il fut acteur de la commune en tant que :

- Conseiller municipal sous M. Menanteau
 - Organisateur de repas du 14 juillet et du motocross
- Passionné de chasse et de pêche, il fut également lieutenant de Louveterie pendant 14 ans, dignitaire de la Confrérie St Hubert ainsi que président de chasse. Il aimait aussi s'adonner à la

pratique de la pêche en mer.

S'il savait faire preuve de droiture et de rigueur, il savait aussi profiter de la vie avec ses amis et sa famille qui le lui ont bien rendu par leur présence et soutien lors de ses obsèques le 04 juillet 2020.

Après un combat de plus de deux ans contre la maladie, il repose désormais à Artannes.

Une pensée pour sa femme Francine ainsi que ses enfants Corinne et Florence.

« Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie. C'est la vie qu'il y a eu dans les années » Abraham Lincoln

Marie-Alice ROBIN

Adjointe à l'Education Enfance-Jeunesse et Economie Locale

Accueil ados de la Vallée du Lys

A

l'occasion du Festival du Court Métrage le samedi 27 mars, l'Accueil Ados d'Artannes s'était transformé en modeste «salle de cinéma», afin de diffuser de nombreux courts métrages.

Ont été réalisées deux heures de programmation tout l'après-midi en boucle !

Au gré des arrivées et des départs, les jeunes ont pu profiter d'un, deux, six (...) courts métrages offerts par les organisateurs de ce festival. Parmi les nombreuses catégories au choix, l'animatrice s'est concentrée sur les séries suivantes afin de «parler» à tous quels que soient les âges et les goûts :

- « Quelle Histoire ! » : où les quatre films animés nous ont emmenés en voyage à l'époque de la Préhistoire, puis sur les navires de grands explorateurs ou en Colombie sur les traces de l'origine du Tapir et ensuite aux USA en pleine Guerre Froide,
- « Génération désenchantée » : où nous avons suivi Dany, jeune héritier, fervent consommateur (...) découvrant Karl Marx,
- « Planète Durable » : essais sur la sensibilisation à l'environnement et aux enjeux actuels,
- Et enfin les « unitaires » : 12 essais très courts sur la liberté, l'engagement, les violences policières, entrecoupés de dessins animés musicaux !

Une initiative saluée par les jeunes entre deux pop-corns même si le soleil, ce jour-là, les a amenés à plus profiter de l'extérieur... Cet évènement était tout de même le premier d'une belle série à venir !

L'accueil est ouvert dès 11 ans sur dossier d'inscription et je réponds à tous les parents qui le souhaitent au 06 40 98 78 03.

ACCUEIL ADOS DE LA VALLEE DU LYS
Service à la Population
Artannes : Cassandra BARBOTEAU - Directrice
02 47 73 27 08 - 06 40 98 78 03
Monts : Sabrina DRAPPIER - Animatrice
02 47 26 74 37
accueiladodelavalleeulys@tourainevalleedelindre.fr
www.famille-tourainevalleedelindre.fr



Les interventions réalisées par le SAVI

C ourant mars-avril 2021, le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre est intervenu sur la commune avec notamment l'entretien des bords de l'Indre au niveau de la petite prairie. Les arbres « têtards » ou trognes sont très atypiques et nécessitent une reprise tous les 4-5 ans selon les sujets. Ces individus étaient autrefois façonnés afin de produire davantage de bois destiné au chauffage. La taille de ces arbres s'appelle l'éêtage !

Un entretien a également été réalisé sur un bras secondaire de l'Indre sur près de 400 m en contrebas des Varennes du Breuil le long d'un chemin communal.

Enfin, les vannes publiques présentes au niveau du déversoir du moulin d'Artannes ont été désencombrées fin avril. De nombreux morceaux de bois s'y étaient accumulés, ainsi qu'un ponton de pêche et de nombreux débris plastiques.



Coupes d'éêtage sur la partie prairie et désencombrement des vannes publiques

Accueil de loisirs d'Artannes

Depuis ce début d'année 2021, les enfants inscrits à l'accueil de loisirs d'Artannes participent pleinement aux projets et activités qu'ils imaginent et construisent avec leurs animateurs.

Les plus petits ont continué leur tour du monde avec Lili la souris. Cette mascotte les invite à voyager à travers des lectures, des histoires, des dessins, et la réalisation d'objets représentatifs de chaque culture. Un arrêt au Mexique sur la période de janvier et février aura permis aux volontaires de manipuler, découper, imaginer et créer des chapeaux, des colliers, des pinatas, ...

Les plus grands quant à eux se sont lancés dans l'art floral en réalisant des compositions ou se sont essayés à la construction de tipis.

En mai, ce fut une escale au pays d'Astérix et Obélix. L'occasion de se remémorer leurs nombreuses aventures et de tous (petits et grands) s'allier pour créer des chars, des personnages en 3 D, des maquettes, des accessoires de déguisement, ... et préparer une journée « carnaval ».

Temps fort à destination des enfants, qui au vu des conditions sanitaires actuelles n'a pas finalement eu lieu en avril ! Mais ce

n'est que partie remise, la petite fête pour trouver les ingrédients de la potion magique verra certainement le jour en mai.

Pour rappel :

L'accueil de loisirs d'Artannes accueille les enfants :

- En périscolaire de 7h30 à 8h50 et 16h20 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- les mercredis de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription en demi-journée
- les petites et grandes vacances de 7h30 à 18h30.

Pour toutes questions et/ou informations :

Tel : 02 47 73 26 52 // 06 47 34 94 28

Alsh.artannes@tourainevalleedelindre.fr



Programme de la médiathèque d'Artannes

Surprise à la médiathèque !

Toute l'équipe de la médiathèque s'est mobilisée afin de modifier les espaces et les collections. Ces changements ont pour finalité de vous apporter :

- des espaces de lectures et de rencontres plus conviviaux,
- un espace d'accueil revu pour les groupes d'usagers (Classes, Ramep, etc.)
- un travail sur les documentaires a été mené afin d'apporter plus de cohérence dans vos recherches. Dorénavant, 9 pôles d'intérêts vous sont proposés : famille, santé, loisirs, arts, sciences, voyage, histoire, société, Touraine.
- un lieu d'exposition, de conférence-débat, de rencontre, d'animations pour tous,
- des espaces pour travailler en groupe ou seul,
- un ordinateur, une imprimante sont toujours à votre disposition.
- Etc.

Nous ne vous proposons pas de photos sur ces changements, car nous souhaitons recueillir vos réactions en direct ! D'où notre impatience à vous revoir très prochainement !

Marie Laure Brunet

Responsable médiathèque d'Artannes

Prochaines expositions :

juin 2021

Travaux des ateliers enfants et adultes d'Artannes
Expressions du 1^{er} au 30 Juin.

Été 2021

Exposition Jacky Revers et ses ateliers
Du 2 juillet au 28 août

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et les animations, connectez-vous sur
<https://www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr>

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 à 18h30

Mercredi : 10h30-12h00 et 14h00-19h00

Vendredi : 16h00 - 18h30

Samedi : 10h00-12h30

L'accès à la médiathèque **est gratuit pour tous** et toutes nos animations sont gratuites et libres d'accès, alors n'hésitez pas à passer la porte de votre médiathèque !

L'Association des Parents d'Élèves



Cette année l'APE, tout comme toutes les autres associations, ne peut pas agir comme à son habitude.

Malgré tout, nous essayons de tenir le cap en proposant quelques manifestations.

Effectivement, nous avons réalisé le 1er avril (et ce n'est pas un poisson !) notre traditionnelle vente de brioches.

Depuis plusieurs années maintenant, nous réalisons cette opération en partenariat avec d'autres APE du département, afin d'obtenir les tarifs les plus avantageux, ce qui nous permet d'offrir aux familles des tarifs attractifs.

Aussi, nous restons fidèles à notre fournisseur « Brioches de Vendrennes » pour la qualité de ses produits et son savoir-faire artisanal.

Vous pouvez d'ailleurs les découvrir sur leur site internet <https://www.briochedevendrennes.fr/boulangerie-artisanale-vendee/>

Cette année nous avons rapporté au total 2675 brioches dont 1174 pour l'APE d'Artannes.

Ce fut une très belle opération, et ce, malgré les conditions que nous connaissons !

Artannes est un village qui aime les brioches et, sans tous ces petits gourmands, cette opération n'aurait pas un tel succès !

Un grand merci à tous ceux qui permettent une telle réalisation (acheteurs, vendeurs, bénévoles de l'APE, mairie, directrice de l'école, ...)

Je peux vous assurer que l'équipe de l'APE ne lâche rien et qu'elle continue de réfléchir à de nouveaux projets pour les enfants de l'école qui pourraient se faire dès que cela sera possible.

En attendant vous pouvez continuer de nous suivre sur notre site internet <http://www.ape-artannes.fr/>

Également sur notre profil Facebook, où nous postons régulièrement de petites publications.

<https://www.facebook.com/ape.artannessurindre>

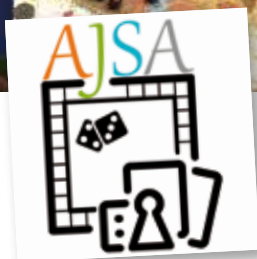
Prenez soin de vous

Au plaisir de vous revoir très prochainement !



Virginie Meylougan
Présidente

La Vie Associative



L'Association de Jeux de Société d'Artannes (AJSA) a vu le jour en septembre 2020. Nous souhaitons partager notre passion pour les jeux de société et organiser des soirées conviviales sur ce thème.

Cette association s'adresse dans un premier temps aux adultes (plus de 16 ans) que vous soyez novice ou expert en jeux de société. A ce jour, une dizaine de membres nous ont suivis sur ce projet.

A cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu nous réunir comme prévu le vendredi soir à partir de 20h15 à la salle des Glycines. Nous avons réussi à organiser quelques après-midis masqués autour des jeux de société tels que Takenoko, Citadelle, Colt Express, Mission pas possible ou encore Skyjo. Nous avons également pu découvrir de plus gros jeux comme Scythe ou Terraforming Mars.

Nous espérons vraiment pouvoir lancer cette nouvelle association à la rentrée de septembre pour partager enfin cette passion des jeux de société avec le plus grand nombre.

En attendant, vous pouvez bien sûr prendre contact avec nous via l'adresse mail (ajsa.artannes@gmail.com) ou nous suivre sur la page Facebook de l'ASJA (@ajsa.artannes).

Sophie, Stéphane et Fabien
Association de Jeux de Société d'Artannes

Jumelages, lock down et confinement

De confinement en déconfinement puis reconfinement, nos activités sont devenues distancielles. Les projets se repoussent, les uns après les autres.

Le voyage des ex CM1 devenus CM2 sera sans doute en 2022 celui des 6èmes, au grand bonheur des parents craintifs qui considéraient leur progéniture trop jeune pour ce déplacement au pays du brexit qui exaspère tellement nos amis de Bathford !

De même l'invitation de nos amis toscans en juin prochain pour commémorer la rencontre à Roccastrada du Général de Gaulle et du général américain Clarke en juin 44 sera sans doute repoussée à 2022 !

Mais avec un peu de chance, si les olives n'ont pas gelé ce printemps, nous pourrions peut-être envisager un séjour en Toscane à la Toussaint !

En attendant, un groupe de 8 personnes se consacre à l'apprentissage de l'italien chaque lundi, en distanciel par Zoom !

A presto,

See you later !

Pour le Comité de Jumelage et ses bénévoles, le Président Jacques L'HÔTE

02.47.26.62.75 - 07.69.63.58.15 - lhote.jacques@wanadoo.fr

Jardiniers d'Artannes

L'Association loi 1901 des « Jardiniers d'Artannes sur Indre » a été créée le 1er juin 2020, avec des jardiniers du centre bourg et quelques-uns habitant à l'extérieur. Elle a pour objet, le partage, les relations humaines, se détendre, éduquer avec pédagogie et le tout dans le respect de la nature, de l'écologie, du climat, de l'eau et de la biodiversité.

En 2020 avec la réglementation Covid19, nous avons dû annuler notre repas champêtre de juillet. Nous espérons pouvoir le faire le 31 juillet prochain à l'ombre des arbres en bas à côté de nos jardins.



Début mars 2021, nous nous sommes réunis en plein air dans les jardins pour accueillir les nouveaux jardiniers 2021, mettre en place les projets de l'année et partager ensemble un verre de l'amitié.

Fin mars, Brice avec son camion nous a convoyé 4 bennes de bon fumier de cheval, donné par un Artannais propriétaire de la Galopade à Joué-lès-Tours; nous comptons réitérer

cette opération « amendements naturels » à l'automne avant les bêchages d'hiver.

En avril sur quelques petites parcelles inoccupées, nous avons semé 3 bandes de jachères fleuries pour l'été et également planté 2 rangs de « patates » pour les ramasser en août avec les enfants. Ils les mangeront en frites ou les donneront à qui ils le souhaitent. Des visites des jardins pour les enfants sont en cours de préparation.

En Mai nous avons créé un passage et une passerelle par-dessus la « boire » pour désenclaver les 25 jardiniers situés au Nord Est. Nous avons aussi créé un portillon d'entrée et une sortie élargie pour les secours afin de pouvoir éventuellement évacuer des blessés par le bas des jardins des Glycines, tout ceci pour remédier à la fermeture de l'accès aux jardins par la Fontaine aux mères en 2020.

En bonne entente avec la Mairie nous continuerons à chercher des solutions amiables pour faciliter la vie des différents acteurs des jardins d'Artannes sur Indre.



Brice Pagé
Président

La Vie Associative

A fin de renouer les liens distendus par le Covid, APCA a organisé une sortie aux Étangs de Narbonne dans le respect des gestes barrières et du périmètre des 10km.

Cette sortie a regroupé huit adhérents et ravi tous les participants.

Fabrice Campagné
Président



Nous sommes toujours là !
A la Gym Enfants Artannes, comme dans beaucoup d'autres associations, nous avons dû, une nouvelle fois, quitter nos petites et grandes gymnastes face à ce nouveau confinement fin octobre.

Début de l'année 2021, l'état autorise les gymnases à rouvrir pour le plus grand plaisir de nos coachs et licenciées, avec toujours les mêmes protocoles sanitaires, pour se protéger et protéger les autres. Ces gestes sont totalement intégrés dans le déroulement de nos entraînements. Le moral de tous remonte enfin et le plaisir de refaire de la gym se fait ressentir.

Les séances sont un peu difficiles physiquement du fait des arrêts fréquents mais le bien-être moral est optimal. C'est alors, qu'une nouvelle fois, nous devons y mettre fin. Les sports en intérieur sont à nouveau proscrits. Nouveau coup dur... mais il faut bien se faire une raison : cette fois, c'est sûr, cette année il n'y

aura pas de compétition, pas de gala, pas de loto, pas d'événement pour se rassembler autour de notre association.

Une petite période s'écoule sans que nous ne sachions quoi faire pour continuer à garder le lien, nous avons déjà fait tant de choses comme les cours en visio. Jusqu'à ce que le soleil revienne et que les esprits de chacun s'éveillent pour trouver d'autres solutions...

Un stage au mois de février en plein air, quelle idée ! De la gymnastique artistique en extérieur... un pari tout nouveau que nous sommes prêts à relever.

Grâce à notre présidente qui a pris les choses en main, à notre responsable technique pour établir une première ébauche de planning, la mairie pour son accord, tout se met en place doucement... En trois jours, le bureau du club ainsi que ses salariées mettent sur pied ce stage, dehors, sur le synthétique de l'école.

Nous avons pu rassembler beaucoup de gymnastes très enjouées par cette ini-

tiative, sous un très beau soleil et avec une superbe ambiance. Ce fut un succès. Nous sommes très heureux d'avoir pu proposer cette activité hors du commun.

Sur cette nouvelle lancée, plutôt atypique pour un sport d'intérieur, nous avons réorganisé le planning selon les disponibilités de l'école et de la mairie. Chaque entraîneur, bénévole ou salariée, a répondu présent pour retrouver ses équipes et s'entraîner à l'extérieur.

Nous espérons pouvoir réintégrer notre gymnase et retrouver une vie normale rapidement.

Cette reprise nous prouve une fois de plus que le club de la Gymnastique Enfants Artannes ne baisse pas les bras et fera tout ce qui est possible pour satisfaire gymnastes, parents, coachs bénévoles, bureau, conseil d'administration et salariées.

Hélène Motard
secrétaire

L'association Bazartannes est née !

Tout droit issue de la Fête de St Coin qui a eu lieu à Artannes, le 29 septembre 2019, l'association Bazartannes en a gardé le nom et l'esprit.

Ainsi, elle se destine à animer le village d'Artannes -voire l'embellir- car Bazartannes, c'est la fête, des spectacles de rues, des concerts. Ce sont aussi des ateliers pour préparer cette grande fête ou pour créer des objets recyclés en lien avec l'environnement.

De plus, Bazartannes ne rechigne pas à organiser des opérations ponctuelles comme celle des photophores allumés dans les jardins ou aux fenêtres quand la nuit devient presque plus longue que le jour. Et n'oublions pas le curieux Bazartannais, un poisson au dos, déposé sur le perron de la mairie un Premier avril.

Bien qu'encore très jeune (date de naissance : 19 février 2021), Bazartannes déjà foisonne d'idées et fait montre d'une grande ambition : avoir beaucoup d'adhérents et de bénévoles pour participer à ses activités aussi déjantées que respectueuses de l'environnement.

Ainsi, avant la fin du mois d'août et avec la complicité de la municipalité, un hôtel bazartannais trônera dans le petit carré vert entre la médiathèque et la salle des fêtes. Un hôtel ??? oui mais un hôtel pour les insectes ! D'ailleurs tous les Artannais sont invités à participer à la construction de cet ouvrage bazardeux. Ce sera ainsi l'occasion de partager des connaissances et de retourner chez soi en sachant comment construire son propre hébergement pour ces petits êtres.

Voici une autre invitation que Bazartannes lance à la population dès aujourd'hui : venir à partir du samedi 19 juin au parc des Glycines pour y déposer un... épouvantail. Chacun le sien ! Cette exposition, autorisée par la municipalité, durera jusqu'au dimanche 27 juin. Ces épouvantails devront être faits de bric et de broc. Ils ne pourront pas reposer sur un piquet pour ne pas abîmer le sol du parc mais feront « amis amis » avec les arbres qui les soutiendront. Par la suite ils seront enthousiastes

LÂCHER D'ÉPOUVANTAILS
ARTANNES SAMEDI 19 JUIN
RENDEZ-VOUS AU PARC DES
GLYCINES AVEC VOTRE
ÉPOUVANTAIL



à l'idée d'égayer les jardins de leurs créateurs respectifs !
D'autres activités se profileront à la rentrée en septembre.

D'ici là, suivez-nous sur Facebook ou sur notre blog :
<https://bazartannes.fr>

Nous posterons aussi des vidéos sur YouTube.

Pour nous contacter en dehors de ces réseaux sociaux :
bazartannes@gmail.com

Bazartannes est actuellement forte de 16 adhérents.

Elle est gérée par un Bureau composé de la Présidente Marie-Françoise Saron, du Secrétaire général multifonctions Christian Bergé et du Grand Argentier Alain Archambault. En plus des membres du Bureau, Bazartannes compte 7 autres membres à son Conseil d'Administration : Monique Archambault, Catherine Bergé, Véronique Bozon, Alan Burguy, Corinne Gouthière, Jacques l'Hôte et Sarah Lebrère-Caillaud.

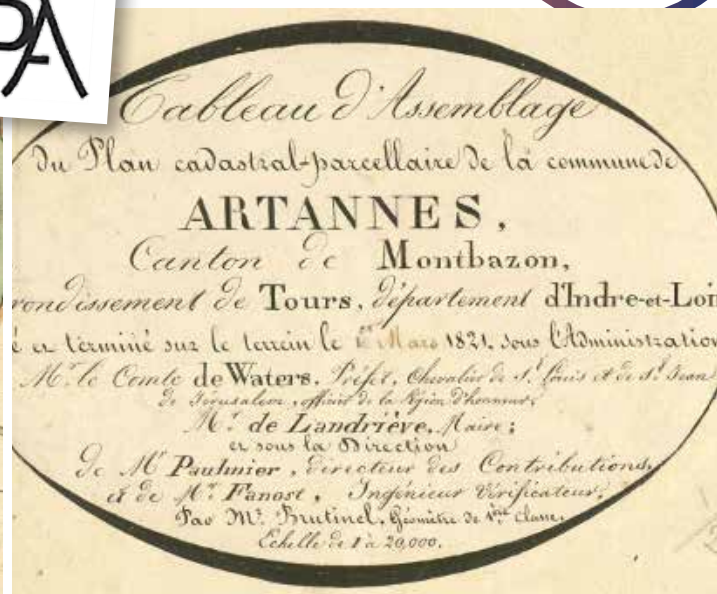
Bazartannes

Pour nos activités, sous réserve des restrictions sanitaires à venir :

- **19 - 27 juin** : Lâcher d'épouvantails

- **Entre mai et la fin août** : fabrication d'hôtels à insectes et mise en place d'un hôtel à insectes servant de modèle. Dates précises à venir.

- **Si La Journée des associations a lieu** : participation à cette journée



Association des Amis du Patrimoine Artannais

Au Patrimoine nous aimons bien les anniversaires et nous ne voulons pas laisser passer le bicentenaire de la réalisation du cadastre de la commune.

Ce cadastre, créé par Napoléon Ier, en complément du Code Civil, avait évidemment une vocation fiscale : il assurait l'ensemble des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties, permettant ainsi d'asseoir la contribution foncière créée en 1791 par l'Assemblée Constituante. Le pauvre peuple allait continuer à payer des impôts mais non plus de la manière arbitraire et très inégalitaire de l'Ancien Régime. Le droit d'aînesse était aboli, les parcelles allaient se multiplier. Les travaux du cadastre napoléonien datent de la loi de finances de 1807 décidant de l'arpentage de toutes les parcelles du territoire français. Vaste tâche qui requiert une administration de géomètres suivant un « Recueil méthodique ». La responsabilité en est donnée aux préfets et aux communes.

A Artannes la délimitation de la commune commence en avril 1809. Il y avait le géomètre nommé par le préfet, le maire et un adjoint ainsi qu'un indicateur (habitant qui connaissait bien

la commune nommé par le Maire). Ces braves gens sont accompagnés des maires et indicateurs des communes limitrophes. S'il n'y eut pas de problème avec Druye, la délimitation avec Pont-de-Ruan ne fut finalisée par le préfet qu'en 1823 (à l'avantage d'Artannes). Il y a aux Archives un premier tracé avec un liseré jaune (Pont-de-Ruan) et un liseré violet (Artannes) - le premier se basant sur les chemins comme limite fixe et le second sur des fossés préexistants.... Ces différences concernaient 6 habitations. On peut imaginer les discussions enflammées pendant 14 ans !

La commune conserve dans ses archives ce remarquable plan qui comprend un tableau d'assemblage (échelle 1/20000) représentant l'ensemble de la commune et plusieurs feuilles (échelle 1/2500) traitant chacune des huit sections particulières du territoire. Chaque document mesure 1m05 sur 0m75.

Comme pour toutes les communes de France, les maisons sont à l'encre rouge, les parcelles non imposables en bleu, rivières et ruisseaux en vert, les ponts de pierre en deux lignes carmin et les ponts de bois en deux lignes noires. Quelle précision !

Nous avons aussi le registre des matrices cadastrales relatif à la période 1911-1935.

Ce cadastre est très révélateur pour l'historien. Sur l'extrait se rapportant au centre bourg, on remarque que le développement de notre commune fut fortement impacté par la présence de l'eau. Par exemple le cimetière, situé sur l'emplacement de l'actuelle place des Tilleuls, était sur une partie plus haute de la commune, et non près de l'église. On remarque l'étendue des douves du Château des Archevêques. Fut démolie plus tard la Chapelle St Michel, érigée dans le cimetière au XVII^{ème} siècle et que le Conseil Municipal de 1793 avait pensé utiliser comme maison communale.

Ce plan est disponible sur le site des Archives Départementales d'Indre et Loire.

L'autre anniversaire est le 350^{ème} du départ de Jeanne Languille, 'Fille du Roy'. L'AAPA s'y prépare activement, même si la date de l'évènement n'est pas entre nos mains.

Catherine Young
Présidente

La Garde Nationale



La réserve opérationnelle a près de 150 ans. Elle fait son apparition durant la III^e République en 1872. Suite à la guerre franco-allemande de 1870, un régime de conscription est mis en place afin de disposer de forces supplémentaires en cas de nouveau conflit armé. En effet, la défaite de Napoléon III a mis en exergue la fragilité de l'armée française et la nécessité d'en renforcer ses ressources. L'article 2 de la loi Cisse de 1872 prévoit ainsi que « tout Français [...] peut être appelé, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante ans, à faire partie de l'armée active ou des réserves. »

Suite aux attentats qui ont frappé la France en 2015 et 2016, une réponse est trouvée conjointement par le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur afin de garantir la défense et la sécurité du territoire national. Face à cette menace terroriste, la montée en puissance des réserves est apparue comme indispensable. Elle s'est alors concrétisée par la (re)création de la Garde Nationale le 13 octobre 2016. Cette force « reflète l'énergie et la soif de servir qui animent notre jeunesse et nos concitoyens », comme le déclarait Florence Parly, mi-

nistre des Armées, à l'occasion de son 1^{er} anniversaire. Sous l'appellation « Garde Nationale » ont été regroupées les réserves opérationnelles de l'armée de Terre, l'armée de l'Air et de l'Espace, la Marine nationale, le Service de santé des armées, le Commissariat des armées, le Service de l'énergie opérationnelle, le Service d'infrastructure de la défense, la Direction générale de l'armement, la Gendarmerie nationale et la Police nationale.

Aujourd'hui, après presque cinq ans d'existence, la Garde nationale s'est établie comme un acteur incontournable de la protection de notre pays et du bon fonctionnement des armées. Elle compte plus de 77 000 réservistes opérationnels sous contrat, engagés au sein des armées et des forces de sécurité intérieure.

Pour être réserviste, aucun diplôme n'est nécessaire, il suffit d'être âgé d'au moins 17 ans, d'être apte médicalement et de signer un engagement de un à cinq ans. Le choix de la réserve se fera en fonction des compétences du ou de la volontaire.

Les militaires servant dans la réserve bénéficient d'une formation continue qui peut leur permettre d'accéder aux grades supérieurs.

La durée d'emploi est en principe de 90 jours par an. Ces journées sont rémunérées et non imposables. À titre d'exemples en Gendarmerie : un gendarme adjoint réserviste (le plus petit grade) perçoit 53 € par jour et un lieutenant 104 €, leur mission étant de participer à tous les services quotidiens des unités d'active (patrouille de surveillance, secours, lutte contre la délinquance, encadrement des sessions de Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou de formation, etc.).

La Garde nationale en chiffres :

- 32% des réservistes ont moins de 30 ans,
- 20% sont des femmes,
- Près de deux tiers sont étudiants ou en situation d'emploi.

Si vous voulez en savoir plus :

<https://garde-nationale.gouv.fr>

<https://garde-nationale.gouv.fr/reservistes/rejoindre-la-garde-nationale>

Philippe Lacoste
Président

La Vie Associative

ARTANNES
BASKET CLUB



Entraînement des U7 et U9

Malgré la crise sanitaire qui met à mal notre club, nous essayons de trouver des solutions pour proposer des entraînements à nos mineurs en extérieur. Pendant les vacances de février, Véronique avait proposé aux poussins et benjamins de faire des entraînements en extérieur (au city stade). Les enfants ont fortement apprécié de pouvoir venir pratiquer leur sport et retrouver leurs copains. Nous avons décidé de renouveler l'opération pendant les vacances (imposées) d'avril.

Les catégories U7, U9, U11 et U13 ont pu reprendre pendant les vacances, encadrées par Gwen, Jade, Véro, Nico et Gaëll. C'est dans la cour de l'école que nous avons pu accueillir nos jeunes pousses. Nous tenons à remercier Mme Guilmain,

la directrice de l'ensemble scolaire d'Artannes, Patrick Bomont adjoint municipal, ainsi que Mme le Maire Isabelle Delacôte, de nous avoir autorisés à utiliser la cour de l'école, que nos enfants affectionnent particulièrement.

Nous souhaitons poursuivre après les vacances en mettant en place un planning avec la gym enfants, qui utilise également la cour.

Espérons que nous pourrions reprendre le plus vite possible dans le gymnase. Tous nos joueurs majeurs ne pouvant pas pratiquer pour le moment, sont en manque de leur sport préféré. Sportivement.

Nico Neel et Gaëll Cormery
Président et vice-présidente



Installation des panneaux dans la cour de l'école

Contacts ou renseignements :
artannesbc@gmail.com
page facebook du club :
Artannes Basket Club

En douceur, élimination des tensions et du stress, respiration et relaxation, accessible à tous. A votre rythme et selon vos envies,



YOGA

Au mois : 50 €*

Au trimestre : 90 €*

A l'année : 210 €*

le lundi de 20h00 à 21h30 ou le jeudi de 19h15 à 20h45 à la salle des Fêtes d'Artannes/Indre

SOPHROLOGIE

Au mois : 50 €*

Au trimestre : 90 €*

A l'année : 260 €*

Le mardi de 19h00 à 20h15 à salle des fêtes de Pont de Ruan.

*à ajouter à la cotisation 10 € de frais d'adhésion à l'association pour l'année.

Pour plus d'information ou réservation contacter

Marie Morillon, Présidente :
07 81 76 76 96

Isabelle Caballero :
06 77 00 76 03

Patricia Menoret :
06 99 62 34 37

Site internet :
<http://artannesyoga.jimdo.com/>

Mail :
artannesyoga@gmail.com

Première séance gratuite

Pour information : ne connaissant pas les restrictions sanitaires de la rentrée, des modifications seront peut-être nécessaires. Les séances auront lieu de mi-septembre à fin juin hors vacances scolaires.



STEPHANE POUËSSEL
www.stephane-pouessel.com



OSSATURE BOIS
Extension et surélévation
Charpente bois - bardage
Couverture - zinguerie
Terrasse bois

02.47.53.92.80

ZAE La Bouchardière 37260 MONTS




S.A.S. RICHARD F.
PLOMBERIE
CHAUFFAGE • CLIMATISATION
AGREE PG
37260 MONTS - ☎ 02 47 26 76 75



Bureau d'étude Voirie
Réseaux Divers




inedia
INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA ROUTE
www.inedia.pro
Tél : 02 47 41 33 71



Créée en Touraine, la laiterie fabrique et commercialise des fromages de chèvre traditionnels de Touraine.



- Nos fabrications sont artisanales, avec une grande importance donnée au **travail à la main** garant de la qualité authentique.
- Magasin de vente en direct : ouvert les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30.

Téléphone : 06.63.39.07.02




MF Couverture
Couverture - Zinguerie

INTERVENTION D'URGENCE 24h/24 & 7j/7

- Travaux de couverture, zinguerie, neuf & rénovation
- Toiture : ardoise, tuiles, zinc
- Terrasse en étanchéité, membrane
- Entretien et nettoyage complet de toitures
- Débouchage de gouttières
- Ramonage
- Pose de velux

**PRISE DE RDV SOUS 48H
DEVIS SOUS 7 JOURS**

Florian MARTINS
06 21 13 67 96 

mfcouverture@hotmail.com - 37260 MONTS



En Tête à Tête coiffure

Salon de coiffure
2 place des tilleuls
37260 artannes sur indre
tel: 02 47 26 80 25

De mardi au vendredi
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Le samedi en option
de 9h00 à 18h00
Ferme le lundi



AZ EQUIPEMENT
SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS ROUTIERS
AMENAGEMENT URBAIN

**SIGNALISATION - MOBILIER URBAIN
SIGNALÉTIQUE - LOCATION**

☎ **02.47.49.06.06**
📍 **37390 Notre-Dame-D'oé**
✉ **secretariat@azequipement.fr**





Jérémy POINSONNET

Aux services des pompes à chaleur

Tel. 06 34 40 68 30
contact.jpenergy@gmail.com



Mise en service ◀
Maintenance ◀
Dépannage ◀
Pompe à chaleur ◀
Climatisation ◀
Chauffe eau thermodynamique ◀

12 rue des Vallées
37260 PONT DE RUAN



Conventionné CPAM, MSA...
Transport toutes distances
Liaison Gare-Aéroport

taxi.artannais@gmail.com

TAXI ARTANNAIS

Commune de stationnement : Artannes / Indre

07 86 38 58 57



Pensez immo, pensez Ludo !

La solution locale et indépendante pour votre projet immobilier.

- Recherche du bien idéal
- Estimation de votre bien actuel
- Diffusion et promotion

Ludovic DESCOUX
☎ 06.63.22.64.34 - 02.22.44.20.20
ludovic@groupe-efficio.com
groupe-efficio.com




Peintures
et isolation
Charron

Jean-Philippe CHARRON
Dirigeant

02 47 24 97 05
contact@peintures-charron.fr
www.peintures-charron.fr



"Le Fil d'Artannes"
Mairie d'Artannes-sur-Indre
Tél. : 02 47 26 80 19
Directeur de la publication : Isabelle Delacôte
Rédacteur en chef : Michel Guillot
Crédits photos : Mairie d'Artannes, associations d'Artannes
Impression : Graphival - Joué-lès-Tours - Tél. : 02 47 73 68 68
Tirage : 1 500 exemplaires
www.artannes.fr



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-1240 pefc-france.org